

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Jeudi 21 septembre à 17 heures 30 sur l'espace naturel de la Tourbière d'Heurteauville (salle pédagogique) sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir						
Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	Pouvoir à S. Bonenfant
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	Pouvoir à B. Bellanger
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire			X	
	Patricia RENO	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			X	Pouvoir à J. Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Yvetot- Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	X			
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			

Seine-Maritime
Aillouville-Bellefosse
Anzeville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bots-Hinson
Canteleu
Caudébec-en-Caux
Daclar
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Maillesye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Lottrevot
Mauzéville-sainte-Genève
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Elain
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Pater
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Tiquerville
Valleville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aiziet
Bonneville-sur-Seine
Beville-sur-Mer
Bouquehon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Eteville
Feulbec
Fourmetot
Heuville
Hougueville-Grénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audamer
Quillebeuf-sur-Seine
Reuil
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blicarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Hilaire
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toultainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville



Seine-Maritime

Alicouville-Bellefosse
 Anneville-Arboisville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Hémont
 Canteleu
 Caudeteuc-en-Ceux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumèges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumèges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauzéville-sainte-Gortulde
 Mauny
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahus
 Saint-Arcueil
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eléan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Véger-d'Ymonville
 Saint-Wandruille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Fue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Combeville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fournelot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Roulot
 Le Landin
 Mérais-Vernier
 Pont-Audénier
 Caillebeuf-sur-Seine
 Roulot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacarville
 Saint-Pierre-du-Mal
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Ricque
 Saint-Sulpice-de-Griardbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutsenville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annec DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire			x	
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant	x			
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire		x
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malka MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x	



Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
Anneville-Antbouville
Anquetotville
Auzelosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bos-Himont
Canteleu
Caudébec-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteausville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Maffraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Ambréges
Le Trait
Louvotot
Maulevrier-sa-Grande-Grève
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetot
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Étefan
Saint-Nicolas-de-Bliquetot
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Côte
Touffreville-la-Corbaline
Triquerville
Valleville-la-Rue
Villeviquier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Date de convocation	14/09/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	11
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	11
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-09-094/TE

Ambition 2	Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire
Objectif Stratégique	2.1
Objectif Opérationnel	2.1.1
Analytique	2.1.1 B

Participation au consortium d'acteurs pour la réponse à l'AMI Démonstrateurs territoriaux

Le Parc naturel régional des boucles de Seine normande propose de s'associer au pôle TES (Pôle de compétitivité de Normandie) pour participer à un consortium d'acteurs dans le cadre d'une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt **Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires**. « Les démonstrateurs territoriaux regroupent les acteurs du secteur et du territoire concernés afin de décliner de façon opérationnelle une stratégie de transformation à une échelle territoriale choisie, en testant de manière coordonnée de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'usage dont le potentiel de diffusion, voire de répliquabilité, est élevé ».

L'ambition portée par le consortium au travers de la réponse à cet AMI est d'innover dans le domaine de la **production avicole** en expérimentant un nouveau modèle d'alimentation animale, une organisation du système alimentaire vertueuse et une implication des consommateurs.

Portage et consortium :

Le Pôle TES est porteur du projet. Il assurera le portage administratif et financier du projet, en lien avec le financeur et l'ensemble des partenaires. Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande assurera la coordination technique du consortium.

Le projet implique directement **seize partenaires locaux**, dont treize membres du consortium. Le consortium réunit cinq collectivités territoriales dont une métropole, un pôle de compétitivité, trois éleveurs et deux arboriculteurs leaders, une association d'agriculteurs sous label et trois entreprises innovantes. Depuis 2019, des habitudes de travail autour de la filière volaille ont été créées entre la plupart des membres du consortium. Deux des partenaires sont porteurs d'un Projet alimentaire territorial (PAT), le Parc et la Métropole Rouen Normandie. Le projet du consortium s'inscrit pleinement dans le PAT du Parc naturel régional des boucles de Seine normande qui traduit les objectifs Afterres 2050 en Seine normande, dans l'objectif principal d'une neutralité carbone de l'agriculture sur le territoire. L'analyse de la production alimentaire du Parc et du département a révélé un très bon potentiel nourricier, mais un déficit de production dans certaines filières (Parcel, 2017). La volaille est une filière déficitaire, malgré son importance pour l'objectif de neutralité carbone. L'un des projets du PAT est d'augmenter la production de plus de 30 000 volailles locales. Cette stratégie s'inscrit dans le Plan Alimentaire de la Métropole Rouen Normandie, pour qui le Parc est référent sur le développement de la filière volaille. En effet, la métropole a identifié la filière volaille comme un enjeu de territoire lors de la phase de consultation et a chiffré des objectifs de production.

Eure

Azières
Borneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Étréville
Foubeac
Foumefot
Hauville
Honguemare-Guénouvillie
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Mareis-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quebeuf
Saint-Mards-de-Biecarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Sauveur-de-la-Roquette
Saint-Sulpice-de-Guinneville
Saint-Thouvenin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Touffreville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Seine-Maritime

Alouville-Bellefosse
Anoville-Ambouville
Anquetière
Auzéville
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudébec-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hénotville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
Le Maillet-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvotot
Maulévrier-sainte-Georgette
Mauny
Hervéville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Pevrière
Quevillon
Safers
Saint-Amoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etélan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haye
Saint-Nicolas-de-la-Terre
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Côte
Touffreville-la-Corbelle
Triquerive
Vatteville-la-Rue
Villeguy
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
Barnerville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bonneville
Caumont
Conteville
Cormeille-sur-Risle
Eteville
Foubeac
Fourmelot
Havréville
Houquemaire-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Cuen-des-Champs
Saint-Sauveur-de-la-Rogue
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Touteville
Trocville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée

Sandovalville

Le territoire d'action :

Le territoire d'action de l'AMI est constitué de **deux échelles imbriquées**. Le territoire du Parc naturel régional des Boucles de Seine normande compose l'échelon central, puisqu'il est le siège historique des expérimentations. Le Parc, avec ses 100 000 habitants, servira de territoire vitrine. L'échelle élargie comprend l'ensemble de la Normandie permettant de développer chacune des innovations au maximum de son potentiel, et de préparer la réplication de l'action conduite en zone de démonstration dite "vitrine".

Stratégie et Objectifs

Afin de répondre aux enjeux du système de production de volaille du territoire Normand, la stratégie portée par le consortium est de réaliser trois objectifs de transformation concernant :

- l'alimentation animale : proposer une nouvelle protéine locale pour l'alimentation des volailles ;
- le système alimentaire : proposer un nouveau modèle économique de filière territoriale, à l'échelle de bassins de vie, pour maîtriser les coûts et la qualité de la production ;
- l'implication du consommateur : organiser des interfaces entre consommateurs, producteurs et politiques locales.

Phasage du projet

En cas de réponse favorable, le projet se déroulera en deux phases : une phase de maturation (12 à 18 mois) qui permettra de réaliser des études, des expérimentations supplémentaires, et de préciser les process ; puis, si cette phase aboutit, une deuxième phase sera enclenchée pour 4 ans environ, permettant de mettre en œuvre les investissements prévus.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- donne un avis favorable à la participation du parc au consortium et au dépôt de la candidature à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux »
- autorise le Président à signer tous documents afférents à ce projet.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 21 septembre 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/

